



## Communiqué de presse

110/22

Montreuil, le 30 novembre 2022.

### La CGT revendique un grand service public de santé du social et du médico-social

Pour la CGT, l'offre sanitaire sociale et médico-sociale doit sortir du secteur privé lucratif, elle doit dépendre exclusivement du secteur non-lucratif.

En janvier 2022, la France découvre dans le livre de Victor CASTANET « *Les fossoyeurs* » le scandale ORPEA. Ce livre révèle toutes les horreurs de la maltraitance vis-à-vis des résident-e-s, de la répression syndicale, le management violent, les pratiques financières illégales et opaques, notamment le détournement des dotations publiques. Cela s'accompagnant d'une défaillance coupable et de l'absence totale de contrôles par l'ETAT ... Alors qu'un « *pognon public de dingue* » était détourné.

Cette gestion économique et financière reste essentiellement organisée autour de la course à la rentabilité, au bénéfice exclusif des actionnaires et des principaux dirigeants de ce groupe.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale n'a eu de cesse de dénoncer et combattre ce système sans être entendue par les pouvoirs publics.

Pourtant, si ce scandale a mis en lumière les pratiques de ce système, force est de constater que la France reste encore le pays avec le plus grand nombre de groupes d'EHPAD lucratifs implantés. Au plan européen ou international la majorité d'entre eux, comme Korian, DomusVI, Colisée, Maisons de Famille, ARPAVIE, Domided etc. sont présents pour 25 % en France preuve d'un désengagement de l'Etat pour la prise en charge des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie.

Pour la CGT, la prise en charge de la personne en perte d'autonomie, porteuse d'un handicap ou vulnérable, de la naissance jusqu'à la fin de sa vie, ne doit pas être confiée à des groupes marchands, plus tournés vers le profit que vers la prise en charge de l'humain. Seul le secteur non-lucratif doit être autorisé à effectuer ces missions de service public et la CGT exige que l'Etat prenne ses responsabilités et planifie urgemment le déploiement de l'offre d'EHPAD publiques et non-lucratives.

La CGT revendique un grand service public de la santé, du social et du médico-social, garant d'égalité d'accès, sans but mercantile.

ORPEA dans la tourmente financière, fait appel à du financement public via la Caisse de Dépôts et Consignations pour combler ses dettes. Pour la CGT, cette implication financière doit être conditionnée à une ingénierie financière transparente et légale accompagnée d'une mise sous « *tutelle administrative* » dans le souci de préserver les près de 25 000 salarié-e-s du groupe en France et la prise en charge des résidents des 370 établissements nationaux.

La CGT n'accepte plus que les bénéfices soient pour les actionnaires et les dettes soient réglées par les financements publics à travers des dotations et des financements publics, c'est-à-dire notre argent, nous exigeons un grand service public de la Santé du social et du médico-social.